

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	20 318	12 411	7 907	4 084	3 823	93.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	170 000		170 000		170 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	129		129	129		
	Total II	190 447	12 411	178 036	4 213	173 823	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	34 680		34 680		34 680	
	Autres créances	8 215		8 215	2 259	5 956	263.66
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				150 000	150 000	100.00
	Disponibilités	65 316		65 316	131 739	66 423	50.42
	Charges constatées d'avance (3)	335		335	219	116	53.17
	Total III	108 546		108 546	284 217	175 671	61.81
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		298 994	12 411	286 582	288 430	1 848	0.64

Certifié Conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000	30 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	256 019	283 741	27 722	9.77
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 130	27 722	19 409	70.01
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	238 889	286 019	47 130	16.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	943	63 262	63 681	100.00 260.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 174 9 897	1 506 581	668 9 316	44.34 NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	34 680		34 680	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	47 693	2 411	45 282	NS
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	286 582	288 430	1 848	0.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

47 693 2 411

A2F CONSEIL ET DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée au Capital de 30 000 €
Siège social : 25 rue de Ponthieu
75008 PARIS
RCS PARIS 509 689 535

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 23 MAI 2024

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 47.130,26 € de la manière suivante :

- Au report à nouveau, soit -47.130,26 €
- Solde du report à nouveau, soit 208.888,97 €

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 238.888,97 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022	0 €	/	/
31.12.2021	0 €	/	/
31.12.2020	0 €	/	/

Certifié conforme à l'original.

Monsieur Frédéric FERAUD

Associé unique et Président

Certifié Conforme


ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 286 582.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 450.00 Euros et dégageant un déficit de 47 130.26- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a pris une participation dans une société dans le sud de la France.

Aucun autre fait caractéristique n'est intervenu dans l'exercice.

Conséquences des événements "invasion de l'Ukraine par la Russie" et "conflit Israélo-Palestinien" : SANS IMPACT.

Les événements "invasion de l'Ukraine par la Russie" et "conflit Israélo-Palestinien" n'ont pas eu d'impact sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes des états financiers, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation.

Aucun autre événement important n'est à signaler depuis le 1er janvier 2024

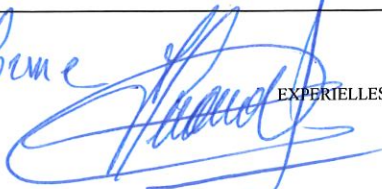
- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

Certifié Conforme

EXPERTIELLES Expertise Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	9 500		8 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 775		249
TOTAL	11 275		9 043
Autres participations			170 000
Prêts, autres immobilisations financières	129		
TOTAL	129		170 000
TOTAL GENERAL	11 404		179 043

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			18 294	18 294
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 024	2 024
TOTAL			20 318	20 318
Autres participations			170 000	170 000
Prêts, autres immobilisations financières			129	129
TOTAL			170 129	170 129
TOTAL GENERAL			190 447	190 447

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		5 822	4 746		10 568
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 369	474		1 843
TOTAL		7 191	5 220		12 411
TOTAL GENERAL		7 191	5 220		12 411
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Matériel de transport		4 746			
Matériel de bureau informatique mobilier		474			
TOTAL		5 220			
TOTAL GENERAL		5 220			

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	129	0	129
Autres créances clients	34 680	34 680	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 215	8 215	
Charges constatées d'avance	335	335	
TOTAL	43 360	43 231	129

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 174	2 174		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 218	3 218		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 361	6 361		
Autres impôts taxes et assimilés	318	318		
Groupe et associés	943	943		
Autres dettes	34 680	34 680		
TOTAL	47 693	47 693		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 806
Dettes fiscales et sociales	21
Autres dettes	34 680
Total	36 507

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	335
Total	335

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	170 000		
Créances clients et comptes rattachés	34 680		
Autres dettes	34 680		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Cautionnement reçu de la part de Mr et Mme EDIEU suite à l'achat des titres de RV SERVICES dans le cadre de la garantie d'actif et de passif.

Franchise de 2 000 € et plafond de 30 000 €

La somme de 30 000 € a été placée sur un compte bancaire à la BNP qui sera réduit de 10 000 € le 31/12/2024 et de 10 000 € le 31/12/2025 et le solde le 31/12/2026.

Le cautionnement cessera de produire ses effets au plus tard le 31/01/2027.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS RV SERVICES	160 750	100.00	20 228-
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

